

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 10 avril, à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de madame PARIS Françoise, Maire.

Présents :

Procurations :

Absent non excusé : Christian FLEURY

Secrétaire de séance :

Vote du budget primitif 2025 :

Mme le Maire présente le budget pour l'année 2025 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

Chapitre 011 charges à caractère général : 261 642.99 €

Chapitre 012 charges de personnel : 155 200 €

Chapitre 014 atténuation de produits : 42 391 €

Chapitre 65 charges de gestion courante : 71 610 €

Chapitre 66 charges financières : 300 €

Chapitre 67 charges exceptionnelles : 100 €

023 virement à l'investissement : 80 000 €

Soit un total des dépenses de fonctionnement : 611 243.99 €

Recettes :

Chapitre 70 produits des services : 36 600 €

Chapitre 73 impôts & taxes : 205 620 €

Chapitre 74 dotations & participations : 104 396 €

Chapitre 75 produits de gestion courante : 3 010 €

002 résultat 2023 reporté : 261 617.99 €

Soit un total des recettes de fonctionnement : 611 243.99 €

SECTION INVESTISSEMENT :

Dépenses :

Chapitre 20 immobilisations incorporelles : 7 500 €

Chapitre 204 subventions d'équipement versées : 25 000 €

Chapitre 21 immobilisations corporelles : 167 346 €

Chapitre 16 emprunts & dettes assimilées : 8 800 €

001 résultat 2023 reporté : 24 931.82 €

Soit un total des dépenses d'investissement : 233 577.82 €

Recettes :

Chapitre 10 dotations, fonds & réserves : 12 000 €

Affectation du résultat 1068 : 24 931.82 €

Chapitre 13 subventions investissement : 56 646 €

Chapitre 16 Emprunts & dettes assimilés : 60 000 €

021 virement du fonctionnement : 80 000 €

Soit un total des recettes d'investissement : 233 577.82 €

Le budget ainsi présenté est soumis au vote et adopté par :